

CUM – AG du 14 juin 2017

Rapport d'Activité et d'Orientation saison 2016-2017

Depuis la dernière Assemblée Générale de juin 2016, on peut estimer que l'activité de la Coordination Urgence Migrants-CUM- s'est développée dans la continuité des axes définis par l'équipe précédente. Pas de révolution donc, malgré les nombreuses modifications intervenues dans l'équipe du Conseil d'Administration, ce qui tend à prouver que les valeurs sur lesquelles cette association a été fondée restent d'actualité.

Cette année nous a permis de clarifier progressivement la place occupée par la CUM sur « l'échiquier » lyonnais des multiples associations et organismes intervenant localement sur la question de l'accueil des migrants et réfugiés.

Cette clarification découle des actions menées collectivement par la CUM et préparées notamment par les deux commissions permanentes de travail actuellement en place au sein de la CUM dont nous allons rendre compte de façon un peu détaillée dans la première partie de ce Rapport :

- la commission « sensibilisation du public »
- la commission « recherche de toits ».

Mais, avant de retracer le fil de ces actions pour en faire une sorte de bilan, notons tout de suite que, l'expérience acquise cette année nous amène aussi à nous interroger sur certains « manques » et certains « déficits » d'actions que nous avons pu constater.

C'est pourquoi, dans une seconde partie du Rapport, nous lancerons quelques pistes de perspectives d'action, avec notamment deux points particuliers que nous proposerons de mettre en débat au sein de l'Assemblée Générale en vue d'une éventuelle validation pour une mise en œuvre dans les prochains mois, à savoir :

- mise en place d'une cellule de veille et d'intervention d'urgence
- projet de lancement, au niveau de la Métropole, d'une opération « Plaidoyer Zéro SDF » à l'image de l'opération Zéro Chômeurs initiée par exemple par l'association CCFD-Terre Solidaire.

Partie 1 : Bilan d'action.

A- Commission « sensibilisation du public » : Bilan des actions engagées en 2016-2017 :

Six grands rendez-vous officiels organisés :

1. Les Dialogues en Humanité (1, 2 et 3 juillet 2016) :

Voir les 4 photos ...

Nous, les différentes associations de la CUM, avons rendu les migrants présents dans cet événement lyonnais. Nous avons conçu plusieurs ateliers ludiques pour parler de la question migratoire, apporter des connaissances, interpeller le public avec notre banderole « **Les migrants une chance** » (sans point : ce n'est ni une question ni une affirmation).

Ces 3 journées ont été positives :

- il a fait beau, le parc de la Tête d'Or nous a offert un cadre magnifique ;
- il y a eu des rencontres entre les adhérents et amis de nos associations, mais il y avait peu de migrants, certainement en raison du Ramadan ;
- il y a eu des discussions avec le public.

2. Cercle de Silence élargi (12 septembre 2016), Place des Terreaux :

L'initiative d'appeler les adhérents et sympathisants de la CUM à s'associer au Cercle de Silence

déjà programmé le 12 septembre Place des Terreaux faisait suite aux propos du nouveau Président de Région Auvergne Rhône Alpes, Laurent Wauquiez, d'appeler les maires de la Région à refuser de collaborer avec la Préfecture pour l'hébergement de migrants dans les communes. Cet appel a été largement entendu puisque, pour ce Cercle de Silence, on a compté entre 500 et 800 personnes présentes ... même si les travaux de la Place des Terreaux à cette période n'ont pas permis d'occuper tout l'espace habituel de la Place. Une preuve que les adhérents et sympathisants de la CUM savent toujours répondre.

3. Journée du 7 janvier 2017, salle Jean Couty à Lyon 9^{ème} : « Accueillir les migrants est possible, nous le faisons déjà ».

Cet événement nous a donné de la visibilité, de la force, et des informations. Cela a permis également une reconnaissance mutuelle entre les différents acteurs de la CUM. La présence de responsables politiques nous a donné une certaine légitimité. Et... c'était chaleureux ! Un loupé : l'absence de mobilisation des journalistes pour donner encore plus d'ampleur à cet événement. Pour revoir certaines interventions de cette journée, ne pas hésiter à consulter le « Blog Coordination » réalisé sur Wordpress à cette occasion : <https://coordinationurgencemigrants.wordpress.com/>

4. Salon Primevère (1,2 et 3 mars 2017) :

Nous avons aimé la présence de nombreuses associations de la CUM, donc des rencontres entre nous, et bien sûr les discussions avec le public, même si, à certains moments, nous avons pu déplorer quelques propos « pas du tout sympathiques » ... mais les représentant(e)s de la CUM à ce moment-là ont eu du répondant !

5. Concert des Chant'sans Pap'Yé (19 mars 2017) :

Ce concert, imaginé à la suite de la journée du 7 janvier et en prévision des élections présidentielles et législatives, s'est déroulé à la chapelle du Prado, rue du Père Chevrier dans le 7^{ème} arrondissement. Il a réuni 120 personnes à peu près. Bonne ambiance et long goûter d'après concert : les gens avaient besoin de rester, de se parler. Une des intentions était de faire venir les parents d'élèves des écoles proches, et les habitués du Centre Social Bonnefoi qui n'est pas très loin... mais il ne suffit pas de mettre des affiches ! Finalement, ce n'est pas cette population qui est venue.

6. Projection du film « Un paese di Calabria » (31 mars 2017) à Ciné Duchère :

Salle pleine et débat « émouvant » (avec des réactions émotionnelles) mais pas seulement. L'intention était aussi de rendre visible les associations de la CUM présentes dans le 9^e et les communes alentour, de mettre du lien entre elles. Bilan en demi-teinte : on fera mieux la prochaine fois !

Deux projets à très court terme :

7. Soirée Rencontre-Débat sur l'Albanie (15 juin 2017), MPT des Rancy

Cette initiative s'est construite en lien avec des membres du Collectif de soutien aux réfugiés et migrants Lyon 69, suite aux différentes installations et expulsions de « campements » dans plusieurs Parcs Publics de Lyon (Jugan, Sacré Cœur / Baraban, Mendela, Bazin ...). A chaque fois, beaucoup de personnes en provenance d'Albanie (familles avec enfants et / ou personnes isolées) avec généralement des demandes d'asile en cours, à différents stades de la procédure, sans offre d'hébergement. D'où des mouvements de solidarité (mais aussi des mouvements de rejet) de la part des habitants des quartiers concernés ... et une certaine incompréhension devant les évacuations successives et les fermetures de Parcs Publics qui s'ensuivent. D'où l'idée d'une réunion publique pour essayer de mieux comprendre la spécificité de la situation en Albanie (et au Kosovo).

8. Dialogues en Humanité 2017 (7, 8 et 9 juillet 2017) :

Pour l'instant, nous avons fait passer le message aux organisateurs des Dialogues en Humanité que nous aimerions être un peu moins isolés cette année, pouvoir « voisiner » avec d'autres associations assez proches de nos préoccupations pour que les gens circulent entre nos différentes installations.

Cette année nous aurons au minimum des ateliers et du matériel utilisés l'année dernière, et nous aimerions que de nouvelles associations participent aussi.

Si vous ne vous sentez pas assez disponible pour préparer un atelier, venez en touristes, accompagnés des migrants pour passer simplement quelques heures avec nous.

B- Commission « recherche de toits » : Bilan et Perspectives des actions

Rappelons que, aujourd'hui, l'objectif de cette commission n'est pas de « mettre à l'abri » nous-mêmes les personnes migrantes qui se trouvent à la rue, sans toit, sans hébergement. Ce type d'action, allant de la « mise à l'abri » à la recherche d'hébergement et de logement a mobilisé une grande partie des responsables de la CUM, à travers les différents réseaux associatifs partenaires, pendant toute l'année 2015-2016, notamment suite à l'expulsion du squat du Boulevard Yves Farge à Gerland et aux différentes étapes qui ont suivi.

Cette expérience de solidarité entre les réseaux de la CUM, avec toute leur diversité, reste le fondement de la Coordination Urgence Migrants et lui donne tout son sens.

L'objectif de la commission « recherche de toits » est à la fois plus modeste et plus « pointu » : nous avons l'ambition d'être un groupe de réflexion et d'action permettant la mise en synergie des réflexions, des idées, des compétences ou des expériences de chacun, venant d'horizons différents, pour imaginer des alternatives au blocage de la politique actuelle d'hébergement d'urgence, incapable de répondre à la nécessité de procurer un accueil digne des migrants, de tous les migrants, qui arrivent sur le territoire !

Au départ, la spécificité de notre réflexion se focalise sur les migrants, mais il est évident que la définition assez large de notre objectif nous amène généralement à établir des liens avec d'autres associations, collectifs et organismes s'occupant de façon plus globale de la politique du logement social et de l'hébergement d'urgence.

Méthode de travail retenue :

Depuis le début de la Commission, nos travaux ont une certaine originalité par rapport à d'autres groupes « logement » puisque nous défendons l'idée qu'un des « leviers » rapides et efficaces pour débloquer la situation serait de **procéder à la réquisition légale des bâtiments actuellement vacants (avec désignation d'une association attributaire chargée de la gestion au quotidien des lieux et des personnes hébergées)**. Cette démarche s'appuie sur les articles du Code de la Construction et de l'Habitat (L.642-1 et suivants) en référence à différentes législations relatives à la lutte contre les exclusions et notamment la loi n°98-657 du 29 juillet 1998.

Concrètement, notre travail au sein de la Commission consiste à repérer et identifier, sur le territoire de la Métropole de Lyon, les très nombreux bâtiments publics ou privés qui restent vacants pendant plusieurs années dans l'attente d'un projet immobilier ou d'urbanisme et de solliciter le Préfet (avec copie au Président de la Métropole) pour qu'il prenne la décision de réquisitionner tel ou tel bâtiment vacant en vue d'y organiser, dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire spécifique, l'hébergement de migrants.

C'est en gros la méthode utilisée par l'Allemagne quand elle a décidé d'ouvrir ses frontières et d'accueillir dans de bonnes conditions les migrants. C'est ce qui se passe également dans d'autres pays. A quelques variantes près, c'est aussi ce qui a pu se mettre en place cet hiver en France, avec

toutes les ouvertures de Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) dans des centres de vacances ou d'hébergement spécialisé qui étaient vides à cette saison.

Actions concrètes : deux phases d'actions successives en 2016-2017 :

1. Action réquisition été / automne 2016 : Bron

Dans la foulée de l'Assemblée Générale de l'année dernière, nous avons lancé une première procédure auprès de la Préfecture pour demander la réquisition d'un immeuble situé sur la commune de Bron, immeuble appartenant à l'Etat qui avait cherché, sans succès, à le vendre. Cette première procédure a failli bien fonctionner ... Après un premier courrier adressé en recommandé à la Préfecture, nous avons reçu une réponse négative, motivée, de la part de la Préfecture, réponse que nous avons pu ensuite contester en faisant un recours gracieux, puis en introduisant un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif. Notre requête était inscrite au Tribunal Administratif mais, malheureusement, à l'automne, nous avons laissé passer un délai obligatoire pour répondre à une question du Tribunal Administratif ... et toute la procédure a été annulée !

2. Action réquisition printemps 2017 : Lyon 8 / Lyon 7 / Charbonnières-les Bains

Malgré cet échec, sur la forme et non sur le fond, nous avons décidé, à partir du mois d'avril, de reprendre notre stratégie de demande de réquisition légale de bâtiments vacants mais, cette fois-ci, en intégrant différentes variantes : lancer plusieurs demandes échelonnées de réquisition (une par mois), mélanger bâtiments publics et bâtiments privés, diversifier si possible les territoires concernés.

Concrètement, nous avons donc fait des dossiers visant la réquisition de trois bâtiments :

- un hôtel de 72 chambres doubles, hôtel situé dans le 8^{ème} arrondissement, hôtel fermé et gardienné depuis 2011, sans aucun démarrage de travaux depuis.
- un ancien foyer d'hébergement spécialisé de 50 chambres, établissement situé à la limite du 7^{ème} et du 3^{ème} arrondissement, établissement fermé courant 2015, mis en vente par l'association propriétaire le 31 décembre 2015, préempté par la Métropole de Lyon dès la fin mars 2016 et revendu tout de suite à une SA HLM qui avait fait connaître sa volonté d'acheter ce bien immobilier (et le parc attenant ...). Depuis, il ne se passe apparemment rien alors que le bâtiment semble en parfait état.
- un petit immeuble, propriété de la Région, ayant eu une fonction administrative jusqu'à sa fermeture en 2011, bâtiment situé à Charbonnières- les-Bains qui a fait l'objet d'un compromis de vente avec agent immobilier en 2013 ... mais qui reste inoccupé depuis 2011.

Quels résultats pour ces 3 actions particulièrement ciblées ?

A l'heure actuelle : aucun résultat. Les courriers recommandés sont bien arrivés à tous les destinataires mais, contrairement à la première action menée en été 2016, il semble que la Préfecture ait choisi de ne pas donner suite à nos courriers, nous privant ainsi de toute possibilité d'engager soit une expérimentation soit des recours auprès du Tribunal pour faire avancer les projets.

Est-ce que cette attitude de la Préfecture est définitive ?

Est-ce que nous pouvons trouver un autre moyen d'engager une expérimentation de mobilisation du foncier vacant ?

Nous verrons, dans la seconde partie orientée vers les perspectives, si le projet de « Plaidoyer Zéro SDF » permet une nouvelle mobilisation en ce sens.

Partie 2 : Réflexions et Perspectives d'action

A - Du côté des actions de sensibilisation du public :

Lors de l'Assemblée Plénière d'avril 2017, nous avons posé la question : est-ce que la journée du 7 janvier restera un événement ponctuel ou était-ce le premier épisode d'une série ? A priori, les présents aimeraient que cela devienne un rendez-vous régulier. Pourquoi pas ? Mais il sera nécessaire d'étoffer le groupe sensibilisation pour bien répartir les tâches et éviter le trop-plein de fatigue. L'année dernière à cette date, la salle Jean Couty était déjà retenue...

Suite au salon Primevère. A priori nous souhaitons participer à l'édition 2018 du Salon ... mais là aussi, avec quelques renforts de forces vives !

La chorale des Chant'sans pap'yé était intervenue le 7 janvier, ce qui a donné l'idée du concert au Prado, dont nous avons fait de la pub à Primevère, ce qui a donné envie de venir à une militante de l'ACAT qui a vu le flyer sur notre stand, laquelle invite à son tour la chorale à Rillieux le 25 juin. Ce qui montre combien cette chorale est précieuse pour diffuser la parole des migrants et mettre du lien entre nos différents groupes. Un « partenariat » à poursuivre !

En fait, il semble nécessaire de rendre la CUM visible dans nos différents territoires (ex à la Duchère où coexistent le Secours Catholique, RESF, la CIMADE et le Foyer Protestant). Comment « être CUM » là où nous agissons ?

Enfin, dernière perspective liée à une actualité toujours plus compliquée : interpellier le nouveau Président de la République pour qu'il conduise une politique d'accueil et non de rejet, une politique éventuellement innovante sur certains points, comme :

- la question des « déboutés du droit d'asile » : pourquoi avoir comme unique réponse l'expulsion et les années de galère alors qu'on pourrait concevoir qu'ils n'aient peut-être pas accès aux droits de l'asile mais soient simplement « des étrangers vivant en France »)
- la question du droit au travail des demandeurs d'asile qui se trouvent confinés au travail au noir alors qu'ils pourraient certainement occuper des emplois non pourvus
- la question des sommes dépensées à faire souffrir (allant jusqu'à l'expulsion de France et aux arrestations, emprisonnements et tortures sur le trajet migratoire avec l'argent de FRONTEX), alors qu'on pourrait concevoir l'accès à une citoyenneté pleine et entière, faite de droits et de devoirs...

La CIMADE nationale a écrit au gouvernement pour que la question migratoire ne relève plus du ministère de l'intérieur.

L'association « Tous Migrants » de Briançon, a écrit au Président pour remettre en cause les accords de Dublin.

RESF souhaite une action nationale sur les Mineurs Isolée Étrangers.

D'autres associations nationales et locales entreprennent différentes interpellations en lien avec les élections présidentielles et / ou législatives.

A partir de toutes nos associations, ne pourrions-nous pas construire un fort mouvement national pour « faire bouger les lignes » ?

Durant la saison écoulée, de très nombreuses initiatives publiques ont été menées par plusieurs des associations et collectifs partenaires de la Coordination Urgence Migrants, actions auxquelles les membres de la CUM ont pu être associés et apporter leur soutien.

Cette convergence des dynamiques internes au sein des diverses associations et collectifs partenaires de la CUM est une des grandes forces de notre Coordination vis à vis des citoyens et vis à vis des pouvoirs publics, permettant des rassemblements ponctuels au-delà de nos différences !

Rappel de quelques initiatives de partenaires ayant sollicité l'appui de la CUM (liste non exhaustive !) :

- Campagne « stop aux préjugés » menée par la délégation du Secours Catholique
- Campagne d'affichage lancée par la Cimade au moment des élections présidentielles
- Rassemblements festifs et musicaux organisés par RESF
- Journées de formation mises en place par ACLAAM en direction de ses groupes d'accueil locaux

(au moins 60 actuellement) mais ouvertes à tous ceux qui sont engagés dans des actions collectives d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de migrants.

- Débat public sur le logement social et l'hébergement d'urgence proposé par ASSEDA

Beaucoup d'autres actions publiques ont été proposées par des associations et collectifs aujourd'hui moins proches de la CUM, mais que nous côtoyons à différentes reprises tout au long de l'année (Singa-Calm, l'Ouvre-Porte, Itinerens-Ens, Collectif de Soutien aux Réfugiés et Migrants Lyon-69, Terre d'Ancrage, Acac ...).

A ce propos, une véritable **campagne d'adhésions individuelles et collectives à la CUM** auprès de ces personnes pourrait sans doute faire partie de nos prochaines orientations prioritaires afin d'élargir encore plus le socle de notre représentation auprès des migrants.

Dans le même ordre d'idée sur le renouvellement et le rajeunissement des acteurs impliqués sur la question des migrants, la question de la mise en place d'un **site internet ou d'un blog) commun à plusieurs associations s'occupant des migrants, en lien avec une utilisation plus organisée des réseaux sociaux**, devrait faire partie aussi des orientations prioritaires. Nous avons déjà commencé d'aborder cette question cette année ... il reste maintenant à passer aux actes.

Enfin, toujours en lien avec les autres associations et collectifs partenaires de la CUM (et d'autres aussi !), se pose la question de l'opportunité de mettre en place une **nouvelle commission permanente, de type cellule de veille et d'intervention d'urgence**, qui permettrait à la CUM d'être réactive très rapidement auprès des autres citoyens, des professionnels de l'urgence sociale et des collectifs qui se montent parfois de manière spontanée, à l'occasion de certains événements comme l'installation / l'évacuation de campements ou de squats, l'arrestation et la rétention au CRA de migrants, les assignations à résidence qui se développent, les occupations de gymnases scolaires, etc. Une manière peut-être **d'intervenir en soutien logistique** à d'autres groupes parfois moins expérimentés.

B - Du côté des actions de mobilisation du foncier vacant :

Aujourd'hui, plusieurs facteurs politiques et économiques nous amènent à proposer une nouvelle orientation dans notre façon d'essayer d'obtenir la mobilisation rapide du foncier vacant pour héberger les migrants qui arrivent sur notre territoire.

- D'un côté, nous avons bien compris que la Préfecture fera tout pour empêcher que nos procédures de demandes de réquisition légale aboutissent au Tribunal Administratif afin de ne pas nous offrir une tribune et de prendre le risque de faire un précédent obligeant le Préfet à mettre en œuvre de telles réquisitions.
- D'un autre côté, nous constatons, comme beaucoup d'autres, que les idées de modernisation et de renouvellement des pratiques et des personnes politiques sont aujourd'hui en pointe sur l'ensemble du territoire ... C'est notamment le cas à l'échelle de la Métropole de Lyon où la recomposition et le « relooking » politiques sont largement en cours autour de la personne de Gérard Collomb, Maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, abandonnant son étiquette PS pour devenir un des premiers soutiens officiels d'Emmanuel Macron et de son mouvement politique La République en Marche (REM). Même si, localement, autour de Monsieur COLLOMB, on constate que le changement consiste surtout à changer les étiquettes des élus que les personnes elles-mêmes, il est important de veiller à ce qui se passe.
- Enfin, nous avons sous nos yeux, certaines expérimentations de pratiques sociales et politiques qui, certes, ont mis longtemps à se mettre en place mais qui, aujourd'hui, existent réellement et semblent fonctionner en « bousculant complètement les lignes » selon le vocabulaire actuel. Nous pensons notamment à l'expérimentation sociale « Plaidoyer Zéro Chômeur »

lancée par le mouvement ATD Quart Monde sur certains territoires ciblés et notamment sur le quartier St Jean-Villeurbanne.

Ces expérimentations nous interrogent forcément quant à leur faisabilité sur d'autres secteurs d'activités, notamment sur la question du logement social d'urgence puisque, comme pour la question du chômage, on pourrait **imaginer mettre en place, de façon expérimentale sur le territoire de la Métropole, une opération « Zéro SDF » soutenue par un vaste mouvement volontariste et collaboratif.**

C'est ce que nous avons appelé « **Plaidoyer Zéro SDF sur le Métropole** » consistant, en résumant très vite, de décider de réaffecter les sommes jusqu'ici dédiées à fonds perdus aux paiements de nuitées d'hôtel dans la location organisée et conventionnée avec différents partenaires de lieux d'accueil jusqu'ici laissés vacants, avec tous les aspects positifs et innovants développés dans les quelques pages du Projet de Plaidoyer joint au dossier de convocation à l'AG et que nous avons déjà commencé à mettre en débat au sein des associations de la CUM et, surtout, avec de nombreux autres partenaires.

Pour le Conseil d'Administration

Jean-Paul VILAIN
Président